

Le gouvernement a accepté l'invitation faite au Canada d'envoyer des délégués à une Conférence des Nations Unies qui aura lieu à San Francisco le 25 avril, en vue de rédiger la charte d'une organisation internationale générale destinée à maintenir la paix et la sécurité internationales. Mes ministres sont d'avis que la délégation canadienne à San Francisco devrait compter sur l'appui le plus ample possible du Parlement. En conséquence, on soumettra à votre approbation une résolution conjointe des deux Chambres.

*Membres de la Chambre des communes,*

La présente législature aura atteint son terme le 17 avril. Une élection générale aura lieu peu de temps après. Vous serez appelés à prendre les dispositions financières requises pour assurer la conduite efficace de la guerre, et pour subvenir aux dépenses ordinaires de l'Etat pendant l'intervalle qui s'écoulera entre la fin de l'année financière en cours et l'ouverture d'une nouvelle législature.

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Puisse la divine Providence guider vos délibérations en ce moment solennel de l'histoire du monde.

M. Mackenzie King propose,—Qu'à partir de mardi, le 20 mars 1945, jusqu'à la fin de la présente session, les avis de motion du gouvernement et les mesures du gouvernement aient priorité, à chaque séance, sur toutes les autres affaires, sauf les questions des députés et les avis de motion pour production de documents.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Sur motion de M. Mackenzie King, il est résolu,—Qu'à dater du mercredi, 21 mars 1945, et tous les mercredis subséquents jusqu'à la fin de la présente session, les séances soient régies par les mêmes règlements qui s'appliquent à tous les autres jours.

M. Mackenzie King remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, que M. l'Orateur lit et qui est ainsi conçu :

ATHLONE,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes copie certifiée d'une minute approuvée du conseil nommant l'honorable T. A. Crerar, ministre des Mines et Ressources, l'honorable J. L. Ilsley, ministre des Finances, l'honorable J.-E. Michaud, ministre des Transports, et l'honorable J. A. MacKinnon, ministre du Commerce pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du Chapitre 145 des Statuts révisés du Canada, 1927, intitulé: "Loi concernant la Chambre des communes".

Hôtel du Parlement, Ottawa,  
19 mars 1945.

Sur motion de M. Mackenzie King, il est résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité pour examiner les subsides accordés à Sa Majesté.